



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

Participants

Membres du BN : Claudine Lepage (Présidente), Philippe Moreau (Secrétaire général), Mehdi Benlahcen (Vice-Président), Michèle Bloch (Trésorière), Gaëlle Barré, Chantal Picharles, Florian Bohême.

Parlementaires : Jean-Yves Leconte, Yan Chantrel, Mélanie Vogel

Invité : Marc Villard (en qualité de président de l'AFE)

Permanents : Stéphane Arnoux, Florence Baillon, Isabelle Chardonnet

JY Leconte propose que les parlementaires lancent un appel aux élus de gauche de l'AFE pour se réunir la veille de la première session de l'AFE.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Compte rendu approuvé.

2. Point financier

Michèle présente le tableau des adhérents à date : nombre d'adhésions légèrement inférieur à 2019, on constate un certain retard dans les renouvellements d'adhésion malgré les rappels.

Claudine demande un point concernant les contributions des élus.

Florian demande si l'on pourrait indiquer le montant exact de la contribution par circonscription.

Michèle rappelle que le montant correspond à 8% des indemnités perçues qui varient selon les pays, d'où l'intérêt de conserver un mode de calcul par pourcentage.

Mehdi rappelle ce que prévoit la loi : si l'indemnité forfaitaire ne couvre pas les déplacements pour se rendre en conseil consulaire, il est possible d'obtenir un supplément sur présentation de justificatifs auprès du poste.

3. Prise en charge des frais de voyage des membres du BN

Michèle évoque la modalité adoptée pour la prise en charge des frais de voyage des administrateurs et des membres du BN : en présentiel avec possibilité en visioconférence, AR en avion (au meilleur prix) pris en charge. Pour le CA, 350 euros maximum à la charge de



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

l'administrateur, 75% de prise en charge maximum par le siège, avec un effort particulier pour l'Asie et l'Amérique. Réunions du CA proches des sessions AFE afin de mutualiser les coûts. *Philippe* insiste sur la possibilité de connexion en visioconférence systématique.

4. Suivi révision du Règlement intérieur (RI)

Philippe rappelle que les élections à l'AFE en 2011 se basaient sur le suffrage direct, puis en 2013 avec la loi relative à la représentation politique des Français de l'étranger, l'élection est passée au suffrage indirect (les CdFE élisent les conseillers AFE). En 2020, le BN a proposé la modification des articles 4-6 du règlement intérieur pour s'adapter au changement, avec entre autres le fait que le BN décide désormais du soutien accordé par l'association aux listes sans intervenir préalablement à leur constitution. Le CA a approuvé à l'unanimité cette modification en 2020, **mais il fallait aussi la faire approuver en AG puis l'envoyer au Ministère de l'intérieur** : il s'agit d'un oubli collectif, donc la seule version légalement valable du RI actuellement est toujours celle de 2011.

Michèle évoque le fait qu'elle a participé à 2 modifications de statuts d'association d'utilité publique : pour la FAPEE cela a pris 4 ans ; pour Français du monde, en 2007, l'AG a voté la modification des statuts qui a été immédiatement envoyée au Ministère de l'intérieur, en 2008 la demande a été retoquée par le Ministère de l'intérieur et l'approbation finale est intervenue en 2011.

Florian rappelle que la procédure de reconnaissance de l'utilité publique nécessite de bien préparer, notamment l'article 2 concernant la conformité aux lois de la République.

Claudine rappelle que la loi de 2013 stipule que les associations participent à la vie citoyenne, donc même si la procédure est longue, il faut modifier le règlement intérieur pour qu'il soit conforme à la loi, qui est supérieure aux statuts. En l'état, nos statuts ne sont pas en accord avec la loi.

Jean-Yves pense que si on était en 2013, on aurait pu plaider une adaptation urgente à la loi, mais 8 ans après, c'est plus difficile. Il faut mener une réflexion sur la modification de la loi et penser à tirer les enseignements de cette élection AFE.

Philippe estime que l'important c'est de ne pas repousser davantage, se mettre à l'ouvrage sur les statuts et le RI, d'autant que le travail est fait en grande partie, il faut faire approuver au CA de mars.

Claudine : le mettre en haut de l'ODJ de l'AG dès maintenant.

Florian : faudrait-il envisager une AG extraordinaire ?



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

Philippe c'est possible mais lourd et urgent à organiser et cela n'apparaît pas comme une nécessité dans les statuts.

5. Ateliers « Aides sociales + STAFE », 20 novembre

Stéphane : Atelier du samedi 20 novembre à 14h : 31 inscrits, en majorité des CFdE, l'ODJ est prêt, nous avons reçu quelques questions, notamment sur les retraites.

Jean-Yves : Il y a en ce moment d'énormes difficultés avec la CNAV, certaines personnes perdent leurs droits brutalement, notamment au Maroc et en Tunisie.

Philippe propose que le prochain séminaire ait pour thème la fiscalité.

Chantal : pour le troisième atelier sur la fiscalité, elle propose Cécilia Gondard.

Claudine propose Laure Pallez, qui est membre du CA. On pourrait le faire vers le 20-30 janvier comme point d'information pour les contribuables.

Florian propose d'organiser un débat entre sénateurs sur le budget 2022 pour les Français de l'étranger.

Florence propose de faire intervenir Francisca Castro au titre des Notaires européens pour l'atelier fiscalité.

Philippe propose que l'atelier sur la fiscalité ait lieu fin janvier - début février, puis qu'il y ait plus tard dans l'année un débat sur le budget 2022 qui aura été voté.

Mélanie pense que les débats de l'élection présidentielle ne porteront pas sur les Français de l'étranger. En revanche, elle trouve que c'est une bonne idée pour les élus.

Mehdi considère que début février est une bonne date, car les élus AFE auront eu le temps de se familiariser avec leurs nouvelles fonctions.

Philippe conclut que l'atelier fiscalité aura lieu fin janvier-début février, il faut contacter les intervenantes et le débat sur le budget se déroulera plus avant dans l'année.

Florian propose d'inviter une personne de la Direction des Impôts des Non-Résidents pour présenter leur service lors de l'atelier fiscalité ; cette proposition est approuvée.

Chantal évoque la situation catastrophique de la double imposition en Grèce. Mehdi rappelle que la même situation s'est produite au Portugal il y a 7 ans.



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

Jean-Yves rappelle que concernant le Portugal le Ministère des Affaires étrangères de l'époque s'était mobilisé, mais que cette fois-ci, Bercy lui renvoie la responsabilité de la situation.

Claudine se souvient qu'en Allemagne, la France a fini par accepter de payer pour compenser le manque à gagner de l'Allemagne du fait de l'imposition en France des retraites allemandes perçues par des résidents en France.

Jean-Yves explique que le MEAE a négocié directement avec les Grecs, ce que Bercy ne valide pas.

Chantal rappelle que la France a joué un rôle au moment de la crise de la Grèce avec l'UE. Elle évoque le fait qu'il y ait moins de Grecs en France que de Portugais.

6. Communication

Florence et Stéphane posent la question de l'opportunité d'un publi-reportage dans la lettre d'information (demande de Skiptax) et d'une circulaire réservée à une offre pour nos adhérents.

Philippe considère que si on accepte, on met le doigt dans un engrenage dangereux, il est réservé sur la lettre d'information et la circulaire.

Jean-Yves rappelle que l'UFE en fait le cœur de son activité alors même que dans la LEC on ne peut pas faire la publicité.

Florian propose que les partenariats commerciaux soient valorisés sur les réseaux sociaux de / FDM achète de la publicité pour ensuite la poster et se voit rétribuée.

Medhi est favorable à de la publicité sur le site. Favorable à des publi-reportages dans la lettre d'information. Il suffit de bien calibrer pour ne pas tomber sous le coup de la loi.

Philippe et Claudine sont favorables à étudier les demandes au cas par cas afin de garder la main.

Michèle est contre l'utilisation de la LEC, mais est preneuse pour réutiliser les réseaux sociaux à des fins publicitaires.

Claudine est contre l'utilisation de la LEC, mais pourquoi pas les réseaux.

Mehdi considère que cela peut être un moyen de capter de nouveaux adhérents.

Florence : en conclusion d'accord pour la publicité sur le site et la lettre aux adhérents, et non à l'utilisation de la lettre d'information et au partenariat commercial pour les réseaux. Elle annonce un questionnaire auprès des adhérents concernant la refonte du site.



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

Mehdi fait remarquer que la qualité du site a été remarquée par France 5.

Philippe : le partenariat avec le Téléthon a repris, nous avons assisté avec Stéphane au lancement de la campagne.

Stéphane : nous allons lancer la campagne sur les réseaux sociaux et envoyer une circulaire aux sections.

Florence rappelle que l'intérêt est aussi dans la visibilité que nous donne ce partenariat : présent sur le site du Téléthon, vidéo de récap des actions des Français de l'étranger.

7. Points sur les sections / Vie des sections

Cambodge : comme convenu lors du précédent BN, un courrier a été adressé par *Philippe* aux deux sections du Cambodge afin de leur proposer un accord pour participer ensemble aux conseils consulaires.

Grèce : la section d'Athènes (adfe Grèce) a décidé de se dissoudre en avertissant l'ambassade et le consulat. Courrier de *Philippe* au consulat d'Athènes pour dire que la section de Thessalonique existe toujours. *Chantal* avait évoqué le sujet lors du dernier BN, tenue d'une AG extraordinaire à laquelle elle n'a pas assisté : 6 participants, la section s'est dissoute, plus aucune activité depuis 2 ans, 3 cotisations l'an dernier dont celle de *Chantal*. *Chantal* a informé la consule que Français du monde-adfe Athènes est en cours de reconstitution. *Claudine* pense que la section va repartir sur des bases plus saines.

Mehdi recommande d'intégrer dans le nouveau RI la participation aux conseils (et pour les dossiers qui les concernent) des sections présentes dans le pays.

Cameroun : *Philippe* étant en contact avec la section de Douala pour qu'elle organise une AG extraordinaire, les convocations étaient prêtes pour tous les adhérents à jour au 30 juin 2021, pour élire un nouveau bureau, mais elles n'ont pas pu être envoyées car les coordonnées de la salle où devrait avoir lieu la réunion n'ont pas été communiquées ; le dialogue a repris et l'AG va avoir lieu.

Pondichéry : *Chantal Samuel-David* a été élue conseillère et présidente du conseil consulaire à Pondichéry.

8. Assemblée générale 2022

La prochaine AG aura lieu le 27 août en présentiel avec possibilité de connexion en visioconférence.

Philippe : plusieurs salles possibles, on en reparlera lors du prochain BN le 11 décembre.



9. Assemblée des Français de l'étranger

a. Soutien de FDM aux listes

Philippe présente les listes qui demandent le soutien de FDM.

Afrique occidentale : tête de liste Baptiste Heintz, liste d'union avec 3 FDM sur 4

Vote du BN : pour à l'unanimité.

Afrique du nord : tête de liste Khadija Belcaïd,

Vote du BN : pour à l'unanimité.

Europe du sud : tête de liste Chantal Picharles. Problèmes : 3^{ème} de liste EELV vient du Kenya, Gaëlle Barré a demandé la 5^{ème} place, pas de retour.

Vote du BN : pas de décision finale en l'état.

Mehdi se plaint du nomadisme électoral, ce qui est prévu par la loi, c'est principalement pour la dernière place afin de compléter la liste. Le problème est qu'un conseiller AFE représente les conseillers de sa circonscription. Cela fait 7 ans que les conseillers des Français de l'étranger se plaignent d'être difficilement en lien avec les conseillers AFE. Le groupe FDM-ES a essayé de travailler avec ses moyens à ce que ce lien soit renforcé. Quel sens cela peut avoir de faire représenter les CFdE d'une circonscription par des élus d'une autre circonscription ?

Etats-Unis : pour la désignation de la tête de liste le BN avait proposé d'organiser un vote, or un vote a été organisé en s'affranchissant des règles du BN. La liste qui demande le soutien comporte une majorité de personnes hors de la circonscription.

Vote du BN : soutien refusé par le BN en l'état.

Philippe indique que pour les listes qui demandent le soutien, le vote du BN se fera par échange de mails.

b. Intervention de Marc Villard pour l'organisation de l'AFE

Marc a été interpellé par la DFAE pour l'organisation de la prochaine session AFE. Il est sceptique sur le fonctionnement d'une Assemblée qui doit mettre en place son organisation interne avec des personnes qui ne se connaissent pas, avec en plus le mode hybride et la pandémie. C'est une erreur d'avoir voulu faire cette session à cette date, c'est trop tôt après les élections. Il va falloir mettre de gros moyens internet. Le 19 novembre, réunion avec le cabinet de Lemoyne sur le manque de moyens internet pour les plénières, mais aussi pour les groupes



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 13 novembre 2021

dans chaque salle de réunion et pour les commissions, il devrait y avoir un abonnement zoom mis à disposition des groupes. Il pense que les jours de session de l'AFE vont percuter les dates de la CNB, et donc soit le représentant AFE à la CNB ne sera pas encore élu, soit nouveau, soit sortant en doublon et sans connaissance fine des instructions.

Mehdi a appris par la cheffe de service de la Sécurité sociale internationale qu'ils ont accepté de déplacer les élections au Conseil d'administration de la CFE en mars, notamment à cause de l'AFE, et que l'on est dans l'attente de la publication de l'arrêté. Les administrateurs seront donc prolongés de 4 mois. A ce jour, nous avons reçu 15 candidatures d'adhérents. On gagne 3 semaines pour constituer les listes. Il demande si la base de données sur la CFE est bien actualisée et si l'information est bien remontée.

Marc considère qu'il faut 30 noms, il va envoyer des noms pour la fin de liste.

Prochain BN : 11 décembre 2021

Complément d'information concernant l'AFE, suite à la réunion de Marc Villard le 19 novembre 2021 avec Jean-Claude Marfaing, Secrétaire général de l'AFE, puis avec Christopher Weisberg et Axel Cruau du cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne.

Concernant la prochaine session AFE, on s'acheminerait vers une convocation du lundi au vendredi: la session ne commencerait officiellement que le mardi, le lundi étant réservé pour partie à l'information des nouveaux élus par le Secrétaire général de l'AFE et aux réunions entre élus pour la constitution ou la préparation des groupes. Les moyens internet sont prévus.

Pour faciliter les votes, il serait mis en place un mode de vote unique par internet, ce qui éviterait d'avoir à faire à chaque fois des recolllements entre le vote en présentiel et le vote internet. Le système de vote internet serait amélioré avec un portail de vote pour ne plus avoir l'obligation d'envoi d'un lien spécifique pour chaque vote.

Dans ces conditions, le maintien de la session lui paraît plus souhaitable que son report, d'autant que l'on ne sait pas qu'elle sera la situation sanitaire début 2022 et que les élections présidentielles et législatives risquent également d'entraîner des "perturbations" pour la prochaine session AFE.

Concernant l'AEFE, l'idée serait de reporter la CNB d'une semaine, juste après la session AFE. L'idée de prolonger les mandats des deux représentants de l'AFE à la CNB a été envisagée, mais ils risquent de ne pas être élus à l'AFE, ce qui rend la chose compliquée si ce n'est impossible.